

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2014
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : CROZET Mickaël

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 6 NOVEMBRE 2014

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 6 novembre 2014.

SIPG : Modalités de recouvrement de la contribution des communes 2015

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquitter la contribution au SIPG par fiscalisation, c'est-à-dire recouvrement direct par les services fiscaux auprès des contribuables en complément aux quatre taxes directes locales. Cette fiscalisation s'effectue dans les conditions prévues dans les articles 1609 quater et 1636 B octies du code général des impôts.

SIPG : Création et gestion d'un réseau intercommunal et d'un portail informatisé des bibliothèques/médiathèques

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 2 abstentions et 12 voix pour, accepte la création de la compétence optionnelle « Création et Gestion d'un réseau intercommunal et d'un portail informatisé des bibliothèques/médiathèques » ; et décide d'adhérer à cette nouvelle compétence du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier. Cette délibération annule et remplace celle de même objet en date du 20 mars 2014.

CMR : Approbation avenant année 2015

Concernant l'enseignement musique à l'école publique, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant du protocole d'accord avec les Centres Musicaux Ruraux (CMR), qui consiste à la révision du tarif au 1^{er} janvier 2015.

CDG 42 : convention d'adhésion aux prestations « hygiène et sécurité »

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer aux prestations « hygiène et sécurité » du Centre de Gestion de la Loire et autorise de Maire à signer la convention correspondante avec le CDG 42.

CDG 42 : Convention d'adhésion au Service Santé au Travail, créé au sein du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire 2015 / 2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de charger le CDG 42 d'assurer la surveillance médicale préventive au profit des agents de notre collectivité jusqu'au 31 décembre 2017.
Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention en résultant.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- informe que concernant l'achat des parcelles boisées de l'évêché, situées à la Roche, la subvention du Conseil Général, soumise à projet d'aménagement de la forêt communale, serait débloquée seulement en 2015.
- informe d'une proposition concernant la vente d'un terrain constructible sur la commune. Le conseil municipal s'oppose à l'acquisition de ce terrain.
- fait le compte-rendu de la réunion concernant le Schéma de Mutualisation (communes de moins de 8000 hab), qui a eu lieu le 02/12/14 à Saint-Paul-en-Jarez.
- demande aux conseillers concernés de faire le bilan du repérage des concessions abandonnées dans les cimetières.
- informe d'une réunion du SIEL concernant la Mutualisation de l'Application du Droit des Sols, le 22/12/14 à 17h30 en Mairie de Grand-Croix.

- propose de prévoir l'organisation de la cérémonie des vœux le 09/01/14.
- informe des élections des Conseillers Départementaux le 22/03/15 (1^{er} tour) et le 29/03/15 (2nd tour).
- propose de fixer la prochaine réunion du CM le 15/01/15.